

Le fait du jour

Zéro chômage longue d

INITIATIVE Depuis 2016, dix territoires sont engagés dans le dispositif « Territoire zéro chômeur de longue durée ». À quel prix ? Pour quels résultats ?

Dossier réalisé par **Pascal Rabiller**
p.rabiller@sudouest.fr

Le jour vient à peine de se lever. Dans la zone industrielle de la Poterie, à Mauléon dans les Deux-Sèvres, Nadia prend son poste de magasinier au sein de l'entreprise Coutant. Nadia a un bon quart d'heure d'avance. Nadine Coutant, codirigeante de cette PME de 35 salariés, a toutes les raisons d'être satisfaite de la ponctualité de cette employée. Sauf que cette dernière, justement, ce n'est pas la sienne. Nadia, mère célibataire de 35 ans est « prête » le temps d'une mission de remplacement par son véritable employeur, l'Esiam.

L'Esiam est une entreprise à but d'emploi (EBE), elle a pour objectif premier de fournir des jobs à des personnes en chômage de longue durée. Les allocations et aides, dont ces inactifs bénéficient, abondent une partie de leur salaire et permettent de leur faire signer un contrat à durée indéterminée. À charge pour l'entreprise de « vendre » les services et prestations de manière à leur garantir le Smic. Le concept a vu le jour en 1995, à l'initiative d'un chef d'entreprise du Maine-et-Loire, Patrick Valentin. Le projet échoue. Mais en 2011, ATD Quart Monde le relance et, trois ans plus tard, quatre communes s'en inspirent, avant, qu'en 2016, le gouvernement ne décide de voter le financement d'une première vague d'expérimentations Territoires zéro chômeur de longue durée. Les EBE sont les pierres angulaires de ce dispositif.

« Je ne me sens plus cassos ! »
L'Esiam de Mauléon fait figure d'exemple. Après des années de galères et de petits boulots, Nadia a connu deux ans et demi de chômage. « Je dois tout à ce CDI. Il m'a permis de retrouver une place dans la société, de louer un logement digne, de faire des projets. Je souhaite passer un permis de cariste. Je vais pouvoir contracter un crédit pour acheter une voiture sans permis. Je ne me sens plus cas social ! »

À Mauléon, bourgade de 3 336 habitants, ils sont actuellement 80 comme Nadia à avoir délaissé les allocations, les minimas, la précarité, les journées sans but réel, et, parfois, seulement rythmées par des addictions, pour prendre leur poste dans les trois ateliers que compte l'EBE deux-sévrienne : la menuiserie, le centre de recyclage des huisseries ou des

tissus, et, comme Nadia, pourvoyeur de main-d'œuvre pour des entreprises qui en ont besoin.

« Quinze personnes sont actuellement en liste d'attente pour un CDI à l'Esiam », explique Christophe Boutin, son directeur. « Il y a un peu de turn-over, quand les salariés sont débauchés – ce qui signe notre réussite –, ou quand ils n'arrivent pas à s'intégrer, à accepter les contraintes du monde du travail. C'est plus rare, et ce sont nos échecs avant tout. »

La cheffe d'entreprise Nadine Coutant est prête à assumer l'échec, elle n'est pas prête à lâcher l'EBE. « C'est du gagnant-gagnant. Nous sommes dans un territoire dit de plein-emploi, avec

moins de 3 % de chômage. Les ressources humaines sont un casse-tête, alors l'Esiam et ses salariés sont une solution. Ses hommes et ses femmes ont eu des parcours chaotiques, voire plus. Et s'ils n'arrivent pas tous à échapper à leurs démons, ils sont courageux et de bonne volonté. Je n'y ai pas toujours cru, mais je sais que l'Esiam est une chance pour ce territoire. »

Pierre-Yves Marolleau, le maire de Mauléon, lui, a toujours eu confiance. « Ces emplois qui se financent, en partie, sur les aides sociales versées à ces ex-chômeurs de longue durée ont du sens. Ils ne concurrencent pas notre tissu économique, renforcent notre tissu social, nos commerces, et répondent à des besoins non satisfaits... Ce dispositif ne coûte pas plus que prévu, en fait, il rapporte beaucoup plus que ce que nous avions imaginé. D'ailleurs, d'ici deux ans, l'Esiam devrait atteindre l'équilibre financier. »

À quelques centaines de mètres de la mairie, dans l'atelier qui recycle près de 200 tonnes de portes et fenêtres par an, Frédéric, salarié de l'EBE depuis dix-huit mois après dix ans sans emploi, entend contribuer à cette rentabilité. « J'avais presque réussi à me convaincre que je ne retravaillerais plus. À seulement 47 ans... » Maintenant il est responsable du parc de stockage. Celui qui pendant une décennie semblait ne plus savoir se lever paraît bien différent désormais.



À Mauléon (Deux-Sèvres), l'Esiam, entreprise à but d'emploi, compte 80 salariés en CDI. Elle vise l'équilibre financier dans les deux ans. PHOTO P. R. / « SUD OUEST »

« Pour la société, ce dispositif d



Louis Gallois. ARCHIVES AFP

ENTRETIEN Président du fonds qui finance en partie ce dispositif et grand patron (PSA), Louis Gallois explique pourquoi il le défend

« Sud Ouest » En fin d'année 2019, deux rapports d'évaluation remettaient en cause la pertinence économique du dispositif Territoire zéro chômeur de longue durée (TZCLD)...

Louis Gallois Il faut d'abord rappeler que le fonds, créé dans le cadre de la loi de finance de 2016, est abondé à hauteur des recrutements effectués. En clair, il mobilise 5 000 euros d'aide à chaque embauche réalisée. À ce jour, 1 200 personnes en ont bénéficié, des personnes très éloignées de l'emploi et à qui il a été permis de reprendre pied dans le monde du travail.

L'objectif de ce dispositif, c'est de montrer que personne, je dis bien personne, n'est inemployable, que notre société peut créer des emplois utiles et non concurrentiels avec l'économie classique et, enfin, qu'on peut financer ces emplois avec des économies réalisées sur les prestations sociales

et les recettes réalisées par les entreprises à but d'emploi (EBE) qui les salarient.

Mais justement, cet équilibre économique est remis en cause par ces rapports ?

Oui, et c'est incompréhensible car, à quelques milliers d'euros près, le dispositif est à l'équilibre. Les rapports de l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) et de l'Inspection générale des finances (IGF) soulignent que certains des emplois créés concernent des gens qui étaient tellement éloignés de l'emploi qu'ils l'étaient aussi de toute couverture sociale. 46 % des personnes actuellement salariées des EBE n'étaient pas inscrites à Pôle emploi ! En d'autres termes, les inspections pointent du doigt le fait que pour ces personnes le dispositif coûte, alors qu'ils ne bénéficiaient d'aucune aide...

C'est vrai et faux en même temps car ces rapports oublient

urée, rêve ou réalité ?



REPÈRES

12

Selon la définition, est en situation de chômage de longue durée toute personne qui recherche un emploi depuis douze mois et plus.

40,4

C'est en pourcentage, le taux de demandeurs d'emploi français actuellement en situation de chômage de longue durée (chiffres OCDE 2019).

1 200

Depuis 2016 et le lancement de l'expérimentation, c'est le nombre total de CDI signés par des chômeurs de longue durée.

2,657

C'est en millions, le nombre de chômeurs de longue durée que comptait la France en 2019. Ce chiffre progresse alors que le nombre de chômeurs inscrits depuis moins d'un an recule.

Castillon prête à mener bataille

GIRONDE Confrontée à un taux de chômage élevé, la commune attend beaucoup de l'expérience

« Nous étions passés tout près de la sélection des territoires lors de la première vague d'expérimentation. En 2016, l'évaluation de notre dossier de candidature nous a placés au douzième rang alors que seuls les dix premiers étaient retenus. » Jacques Breillat, maire de Castillon-la-Bataille (33), ne veut pas laisser passer le train deux fois. Le maire de la commune girondine de 3 160 habitants et son équipe entendent bien faire partie de cette nouvelle sélection.

Une EBE prête à démarrer

Ils ont mis tous les atouts de leur côté pour bénéficier de la deuxième loi d'expérimentation qui devrait être promulguée dans les semaines à venir, après les municipales. Jacques Breillat a récemment été élu à la gouvernance de l'association Territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD). Il siège dans son collège des territoires.

« Au-delà de l'implication de la commune dans la direction de l'association, nous avons surtout musclé notre candidature tout en profitant du travail qui avait été fait précédemment, comme la mise en place, dès 2016, du Comité local pour l'emploi. »

Castillon, qui a le redoutable privilège d'avoir un taux de chômage

à 27% dont 50% sont installés dans la catégorie des chômeurs de longue, voire de très longue durée s'est dotée d'un poste de chargée de mission dédiée à l'expérimentation.

« Avec le soutien financier de la Région et du Conseil départemental, nous avons également mis en place un comité de pilotage, une association Casti'lab, qui préfigure la future entreprise à but d'emploi (EBE) qui sera lancée dès que nous serons désignés », explique Jacques Brêlat.

Rien n'a été laissé au hasard. Avec l'aide de l'Alfa (Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes) et du Comité local pour l'emploi, les activités économiques qui ne concurrencent pas le tissu d'entreprises locales ont été identifiées. « Nous avons questionné les employeurs sur leurs besoins éventuels, mais aussi les habitants, explique Jacques Breillat. Nous avons ainsi pu déterminer des missions susceptibles de représenter les activités de la future EBE. »

150 à 200 créations de postes

Beaucoup d'activités de service ont été identifiées dans les entreprises, à l'image des activités de petite maintenance, de logistique, de gestion des déchets ou encore des services numériques, comme la ges-



Jacques Breillat, maire de Castillon-la-Bataille. S.B./« SO »

tion des contenus de sites Internet.

« Nous avons évalué les compétences des demandeurs d'emploi éligibles, nous avons désormais un portefeuille de compétences susceptibles de répondre aux missions que l'EBE proposera au marché. Nous allons démarrer avec une vingtaine de salariés, notamment les demandeurs d'emplois qui se sont portés volontaires pour participer à l'expérimentation, mais nous pouvons potentiellement créer 150 à 200 CDI dans le cadre du TZCLD », assure le maire girondin.

oit être développé ! »

totalemment le bénéfice, pour la société, de cette remise en emploi. L'Igas et l'ISF tapent à côté de la mission de TZCLD. Les gens qui trouvent leur place par le travail qui les valorise vont mieux. Ils sont en meilleure forme, moins dépendants de traitements, voire d'addictions. Pour la bonne marche de notre société, ce dispositif doit être développé !

Qu'entendez-vous par là ?

Les personnes remises dans l'emploi consomment plus dans les territoires où ils sont employés. La première vague d'expérimentation, qui portait sur dix territoires très divers, valide totalement nos hypothèses : il est possible de faire société par le travail, avec le soutien de la collectivité mais sans que cela représente une charge trop lourde pour elle.

Le temps nous donnera raison, certaines EBE ont trouvé leur modèle économique, nous avons accompagné l'amorçage de leur activité mais elles sont sur la voie de la rentabilité. Au final, je le répète, économiquement, pour la collectivité, l'opération est rentable !

Vous vous attendez donc à ce que le gouvernement actuel lance la deuxième vague d'expérimentations et permette à la première de perdurer ?

Je suis très optimiste. Des annonces vont être faites dans quelques semaines, voire quelques jours. 170 territoires sont intéressés, 100 travaillent leur dossier, 80 au moins sont à un stade avancé, prêts à se lancer. On ne peut pas laisser tomber un dispositif qui fait ses preuves.

Malgré les rapports ?

Les rapports et leurs chiffres ne prennent pas en compte le fait de proposer des CDI à des personnes qui reprennent espoir dans ce qu'elles peuvent apporter à la société plus que dans ce que la société peut leur apporter. Les EBE redonnent de la fierté, de l'indépendance, de l'ambition aussi parfois. On redonne de la dynamique économique à un territoire, on change son environnement, sa qualité de vie. Ça n'a pas de prix et aucun rapport ne saura jamais le chiffrer vraiment.

Pau est en pleine préparation

Pau figure, au côté de 18 autres territoires de la Nouvelle-Aquitaine (Bassin de Marennes, Val de Saintonge, Vézère-Millesources, du Grand Guéret, de Bordeaux, de Castillon, de COBAS, La Réole, de l'Estuaire, d'Agen, Mauléon-Licharre, Argentonay, Thouarsais, Cenon-Colombier-Naintré, Scorbé et Thuret, Grand Poitiers, Haute Vienne, La Châtaigneraie Limousine, Monts-et-Barrages), dans les 169 prétendants à la prochaine vague d'expérimentation. Dans le territoire proposé par la municipalité – à savoir les quartiers Foirail, Montpensier, Triangle et Anglais –, le taux de chômage dépasse les 20% et on comptabilise 500 demandeurs d'emploi de longue durée sans aucune activité.

Dans la communauté de communes de Pau Béarn Pyrénées entre mars 2018 et mars 2019, le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée a progressé de 10%, et le phénomène semble encore s'accroître. Il est normal, dans ces conditions, que les résultats de la première vague fassent envie du côté du Béarn.

En 2018, après seulement cinq années d'expérimentation des dix premiers Territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD), 1 112 bénéficiaires ont pu sortir de la privation d'emploi. 800 sont encore dans le dispositif. Confronté à un chômage de masse, le territoire béarnais ne devrait pas avoir trop de mal à identifier les profils de deman-



Le quartier palois du Triangle est l'un de ceux ciblés. PHOTO ARCHIVES Q. TOP/« SUD OUEST »

deurs d'emploi susceptibles d'intégrer le dispositif.

En décembre dernier, pour affiner leur dossier de candidature, les acteurs institutionnels, des associations, des entreprises, des structures d'insertion, des habitants et des demandeurs d'emploi ont été réunis pour une journée de réflexion collective baptisée « fabrique de l'emploi TZCLD ».